

Chapitre 3 :

La situation sociolinguistique en Algérie

Sommaire

Introduction :	2
La sphère arabophone :	2
La sphère berbérophone :	3
La sphère des langues étrangères :	4
Langues en présence et politique linguistique en Algérie :	4
Le statut de l'arabe institutionnel :	4
Le statut de l'arabe dialectal :	5
Le statut du Tamazight :	5
Le statut de français :	5
L'Anglais, une réalité nouvelle :	6
Bibliographie :	7

Introduction :

La richesse et la complexité de la situation linguistique de l'Algérie est due à son histoire. Les différentes invasions de son sol ont engendré la coexistence de plusieurs codes et sphères linguistiques. Aujourd'hui, les spécialistes en distinguent trois :

La sphère arabophone :

C'est la première par le nombre de ses locuteurs et son extension géographique. L'Algérie se proclame arabe et arabophone depuis l'arrivée des vagues successives des *Fatihines*, venus pour l'islamisation de l'Afrique du nord. L'arabisation de la région s'est faite lentement et pendant une longue période depuis l'arrivée de Okba Ibn Nafaa au 7^{ème} siècle à celle, plus tardive, des tribus hilaliennes qui y ont migrées vers le 9^{ème} siècle.

La sphère arabophone regroupe trois formes hiérarchisées selon le contexte et l'usage :

- La langue arabe dite « classique » ou « institutionnel » qui appartient à la famille chamito-sémitique. Elle a, selon les travaux des grammairiens et les linguistes arabes anciens à l'époque antéislamique présenté des variations dialectales coïncidant avec la variation tribale. La variété actuelle est celle du Coran. Aujourd'hui, l'arabe classique n'a pas de locuteur natif. C'est la langue des pratiques religieuses et littéraires limitées à des situations formelles. Gilbert Grandguillaume déclare à propos de l'arabe institutionnel : « [...] sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne [...] derrière cette langue "nationale", il n'y a pas de « communauté nationale » dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sur la langue maternelle »¹
- L'arabe standard, également dit moderne, est utilisé dans les médias, dans l'enseignement, dans le débat politique, dans la littérature contemporaine, les administrations, etc.
- L'arabe algérien, aussi nommé « dialectes », « Darija » ou « Amiia » qui se décline sous des variations diatopiques présentant des différences lexicales, phonétiques et prosodiques mais qui possèdent toutes une structure syntaxique identique. C'est la langue maternelle des locuteurs arabophones majoritaire dans le pays. Ces derniers l'utilisent dans leurs échanges quotidiens spontanés relevant des domaines de l'informelles et de l'intime. Selon la linguiste Khaoula Taleb Ibrahim c'est à travers elle que se construit l'imaginaire de l'individu, son univers affectif. Le lexique du

¹ GRANDGUILLAUME, G., 1983, Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Paris, Maisonneuve et Larose, p11.

dialecte algérien présente d'importantes particularités dans la mesure où y figurent des mots d'origine turque, espagnole, française, etc.

La sphère berbérophone :

L'appellation « berbère » fût utilisée en premier par les Romains pour désigner les populations nord-africaines dont ils ne comprenaient pas la langue, le terme « barbare » qualifie toute personne étrangère, celle qui ne sait pas parler et par extension « le sauvage ». A travers le temps, le terme a subi des modifications phoniques jusqu'à arriver à « berbère » qui désigne les habitants et le parler de l'Afrique du nord. La langue berbère se présente sous forme de plusieurs dialectes qui sont :

- Le kabyle : pratiqué dans le nord du pays, principalement dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa et Bouira.
- Le chaoui : parlé par les chaouis qui occupent les Aurès.
- Le m'zab : employé par les mozabites qui vivent dans le nord du Sahara algérien.
- Le targui : pratiqué par les touaregs qui vivent dans le sud Sahara algérien.

Selon Khaoula Taleb Ibrahimy : « *Les dialectes berbères actuels sont le prolongement des plus anciennes variétés connues au Maghreb ou plutôt dans l'aire berbérophone [...], ils en constituent le plus vieux substrat linguistique et de ce fait sont en Algérie, la langue maternelle d'une grande partie de la population.* »²

Il est difficile d'avancer des chiffres exacts vue l'absence des recensements linguistiques systématiques, les chiffres qui ont été avancés sont contestés de toute part, néanmoins Salem Chaker avance que « *Sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17,8% de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966, sont en dessous de la réalité. En tout état de cause on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne* »³

² TALEB EL IBRAHIMI, K., 1995, Les Algériens et leurs langues, Alger, Ed El Hikma, p25.

³ CHAKER, S., 1991, Manuel de linguistique berbère I, Alger, Ed. Bouchène, p 08

La sphère des langues étrangères :

La situation géographique et l'histoire de l'Algérie montre qu'elle était en relation avec les étrangers à des degrés et des moments divers, ces relations qui ont permis aux langues des étrangers d'être en contact plus ou moins long avec les locuteurs du pays. L'occupation ottomane, espagnole et française ont largement touché les variétés régionales urbaines notamment au nord du pays. Cependant l'usage du Français est le plus marqué pour plusieurs facteurs notamment la politique d'acculturation adoptée durant les 132 d'occupation.

Langues en présence et politique linguistique en Algérie :

La deuxième moitié du vingtième siècle a coïncidé avec la fin des empires coloniaux. Les jeunes nations, presque toujours caractérisées par une pluralité linguistique, considéraient cette dernière comme source de conflits. C'est ainsi que dès l'indépendance, le pouvoir politique a inscrit l'arabe comme une des constantes nationale du pays aux dépens des autres langues en usage et ce par souci d'unification nationale.

Le statut de l'arabe institutionnel :

Dès 1962, année de l'indépendance, la politique d'arabisation était l'une des préoccupations majeures du gouvernement algérien. Inspirée de la démarche coloniale, qui visait une assimilation culturelle pour une minorité et l'acculturation de la majorité du peuple algérien en imposant le français comme seule langue d'enseignement. La politique d'arabisation était ainsi conçue par opposition à celle du colonisateur qui avait cherché à occulter l'arabité et l'islamité de l'Algérie. La langue arabe est déclarée comme étant l'une des composantes essentielles de la personnalité algérienne après l'indépendance du pays "... ces mêmes composantes que le colonialisme s'est ingénié en vain, pendant plus d'un siècle, à dénaturer sinon à détruire" selon le président Houari Boumediène en 1970¹. L'arabe institutionnel acquiert ainsi le statut de langue nationale et officielle de la République Algérienne. Il jouit d'un certain prestige du fait qu'elle est la langue de la religion, c'est la langue de l'instruction et de l'enseignement religieux, c'est la référence et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane.

L'arabe standard est essentiellement utilisé dans l'enseignement, dans les administrations et dans toutes les institutions de l'état. Il est utilisé comme langue de culture et dans des situations de communication formelles. Essentiellement écrit, il est aussi utilisé à l'oral. Cette variété principalement apprise à l'école, n'est en fait, pratiquée par aucune des

communautés linguistiques qui composent la société algérienne pour les besoins de la communication quotidienne.

Le statut de l'arabe dialectal :

On a toujours lié le dialecte algérien avec l'arabe institutionnel. L'arabe algérien a longtemps considéré par les linguistes comme étant la langue imposée par la dynamique sociale. Autrement dit un dialecte présent grâce à son usage. Il n'a aucun statut officiellement reconnu.

Son usage a longtemps été réservé à l'oral. Malgré le grand nombre de ses locuteurs, et son utilisation dans les différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), et dans les médias audiovisuels, l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation. On notera cependant quelques publications littéraires récentes : « Fahela » de Rabeh Sebaa et une traduction du « Petit prince » d'Antoine de Saint Exupéry et la parution de quelques contes destinés essentiellement au algériens émigrés en occident.

Le statut du Tamazight :

Tamazight est devenu langue officielle en 2016 après une longue lutte militante pour sa reconnaissance. En effet, depuis le mouvement culturel berbère de 1980, plusieurs avancées significatives ont été réalisées pour obtenir la reconnaissance du tamazight. Parmi celles-ci, la création de deux départements dédiés à la langue et à la culture berbères à Tizi-Ouzou en 1990 et à Bejaïa en 1991, ainsi que son introduction dans le système éducatif. Le statut du tamazight a connu une transformation majeure en 2002, devenant ainsi une langue nationale à la suite des événements en Kabylie et de la « grève du cartable » qui a suivi. Des institutions ont été mises en place pour promouvoir cette langue, notamment le Haut Commissariat de l'Amazighité (H.C.A) et le Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement du tamazight (C. N. P. L. E. T.). En 2016, Tamazigh est déclarée langue officielle du pays.

Le statut de français :

De l'indépendance de l'Algérie et jusqu'en 1969, le français est resté largement répandu et a occupé une place privilégiée dans l'éducation, l'administration et la vie sociale. Cependant, suite à l'instauration de l'arabe en tant que langue nationale et officielle, le français a été relégué au rang de première langue étrangère. La politique d'arabisation a limité son utilisation, notamment dans le secteur éducatif les administrations.

Néanmoins, le français continue d'être présent officiellement dans divers domaines tels que l'économie, le social, l'éducation et la culture. Il a conservé un prestige particulier, surtout dans les milieux intellectuels dans lesquels il est souvent utilisé en alternance avec les langues maternelles. La langue française reste importante dans les contextes de communication écrite, tels que la presse, les textes administratifs, l'enseignement supérieur et la littérature. Elle demeure un outil essentiel pour la recherche scientifique et la publication d'ouvrages scientifiques ou culturels et occupe une place symbolique significative représentant, pour de nombreux Algériens, l'ouverture vers le monde et la modernité.

L'Anglais, une réalité nouvelle :

Au cours des années 90, l'Algérie a vu l'émergence progressive de la langue anglaise, principalement sous l'impulsion de la mondialisation. En 1993, l'enseignement de l'anglais est devenu possible en tant que première langue étrangère, rivalisant avec le français. Toutefois, des facteurs socioculturels ont limité l'attrait pour l'anglais, en particulier chez les jeunes.

En juin 2022, le président algérien Abdelmadjid Tebboune a annoncé l'introduction de l'anglais à l'école primaire dans le but de renforcer l'accès de l'Algérie à l'universalité. Cette décision résulte de la perception que le français est un vestige colonial tandis que l'anglais représente une langue internationale. En conséquence, l'enseignement de l'anglais a été réintroduit dès la troisième année du cycle primaire, avec deux séances de 45 minutes par semaine.

De plus, le ministère algérien de l'Enseignement supérieur prépare la transition de l'enseignement en français à l'enseignement en anglais à l'université. Ce changement, programmé pour la rentrée 2023-2024, implique l'intégration de l'anglais dans les programmes de diverses filières, y compris les domaines techniques et médicaux. Cette décision a été officialisée par une note du ministre de l'Enseignement supérieur aux chefs d'établissements universitaires, les enjoignant de réorganiser les équipes pédagogiques en conséquence.

Le président Tebboune avait déjà exprimé sa préférence pour l'anglais en tant que "langue des sciences". Bien que le français ait prédominé dans les filières techniques et médicales malgré l'arabisation des sciences humaines depuis l'indépendance de l'Algérie, cette mesure constitue un changement majeur dans le système éducatif du pays.

Notons qu'en novembre dernier, le ministère avait annoncé la création d'une plateforme numérique de télé-enseignement de l'anglais, en partenariat avec le Massachusetts Institute of Technology (MIT). Cette initiative vise à former un pourcentage élevé d'enseignants

dans les domaines des sciences, de la technologie, ainsi que dans les sciences sociales et humaines. L'Algérie se distingue en tant que seul pays africain à bénéficier de cette plateforme numérique grâce au soutien de l'Université MIT.

Bibliographie :

BENRABAH, M, 1999, Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique. Paris, Séguier

CHACHOU, I, 2013, La situation sociolinguistique en Algérie, pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre, L'Harmattan

CHAKER, S., 1991, Manuel de linguistique berbère I, Alger, Ed. Bouchène

GRANDGUILLAUME, G., 1983, Arabisation et politique linguistique au Maghreb, Paris, Maisonneuve et Larose.

TALEB IBRAHIMI, K., 1997, .Les Algériens et leur(s) langue(s), Alger, Dar El Hikma.